



Le 8 novembre 2022

Extrait du Procès-Verbal  
Résolution 293-2022

Province de Québec  
MRC Arthabaska  
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 novembre 2022 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents :	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

**S.I.U.C.Q MRC ARTHABASKA**

**CONSIDÉRANT** l'excellente démonstration faites par le S.I.U.C.Q. le 17 octobre dernier sur les équipements et services fournis par ce service;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Éric Morissette  
appuyé par madame Claudia Quirion  
et résolu,

**QUE** la soumission C-2022-157 du S.I.U.C.Q. au montant de 1.10 \$ par citoyens, c'est-à-dire pour un coût total de 1 350.80 \$ pour l'ensemble de la municipalité de Saint-Valère est acceptée telle que présenté devant Conseil.

Adopté à l'unanimité  
Copie conforme

Donné à Saint-Valère, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

  
Carole Pigeon  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière